

riche reçoit une pension de vieillesse de \$75, elle ne paie pas un impôt additionnel de \$75; aucune catégorie de contribuables au Canada n'est assujettie à un impôt de 100 p. 100. Lorsque j'étais membre du comité, en 1950, nous avons fait le calcul. Une personne riche l'est ordinairement depuis longtemps. Au cours de sa vie, une personne riche paie à titre d'impôt sur le revenu, de taxe de vente, d'impôt sur les sociétés et ainsi de suite, avant et après être pensionnée, un montant sensiblement supérieur au montant global qu'elle touchera même si elle vit jusqu'à 100 ans.

• (7.40 p.m.)

Par conséquent, je soutiens que les chiffres mentionnés par le ministre au sujet des recouvrements ne tiennent pas compte de la personne riche. De fait, le contribuable riche n'a rien à gagner à la longue à toucher un montant de \$75 ou une majoration comme celle qui est proposée ce soir. Tout ce que fait le ministre, en se retranchant derrière l'argument selon lequel il ne doit pas verser une pension à ces gens riches, est de refuser cette majoration à ceux qui touchent \$65, \$75 ou \$100 par mois. Ce sont eux qui souffriront vraiment de ce projet.

Les personnes qui ont un revenu de \$50 par mois obtiendront quelque chose, de même que celles qui en ont un de \$59, ne serait-ce que 50¢. Mais celles qui touchent au moins \$60, n'obtiendront rien et il y aura ainsi des milliers, peut-être même des centaines de milliers de personnes qui touchent de \$60 à \$200 par mois, mais qui ne bénéficieront aucunement de cette majoration.

L'hon. M. MacEachen: Puis-je poser une question au député?

M. Knowles: Oui.

L'hon. M. MacEachen: Si l'honorable représentant pouvait disposer librement de 100 millions de dollars de plus, le distribuerait-il également ou tenterait-il de hausser le plafond du revenu spécifié dans la mesure à l'étude? Quelle voie prendrait-il? C'est là, à mon avis, la cœur du problème.

M. Knowles: Je réponds sans hésitation à cette question. Le principe de la pension universelle est, je pense, le meilleur pour tout le monde à la longue et, si j'avais affaire à un ministre des Finances comme le titulaire actuel et qu'il me disait: «Vous avez tant d'argent», c'est ce que je ferais. Je supprimerai l'évaluation des ressources et je rendrais la pension universelle.

Je ferais autre chose aussi. J'élèverais le plafond de \$3,000 quant à l'impôt sur le revenu versé à la sécurité sociale et je modifierais d'autres impôts pour donner satisfaction

[M. Knowles.]

aux personnes qui, enfin, tireraient profit des impôts payés par les riches. Mais le ministre, par le discours qu'il a prononcé plus tôt et la question qu'il vient de poser alors que j'étais juste au milieu de mon exposé, montre qu'il ne se rend pas compte qu'en défendant la position qu'il a prise de ne pas verser la pension aux riches, il frappe ceux qui touchent \$60, \$75 ou \$100 par mois.

L'hon. M. MacEachen: Le député ne se rend-il pas compte que sa proposition aurait le même effet, mais elle frapperait les gens à revenus plus faibles?

M. Knowles: Selon ma proposition, la pension s'élèverait à \$105 et serait payable à tous; elle accorderait l'augmentation à ceux qui n'ont pas d'autres revenus. Elle accorderait l'augmentation à tous ceux qui touchent \$50, \$60, \$75 ou \$100 par mois, c'est-à-dire, ceux qui en ont le plus besoin. De fait, le gouvernement doit très bien savoir que certaines gens, comme les fonctionnaires retraités—

L'hon. M. MacEachen: L'honorable représentant se rend-il compte que du moment où il préconise une hausse globale universelle, il frappe le plus durement ceux qui touchent les revenus les plus faibles? Peu importe le nombre de millions de dollars dont il dispose, il donne toujours moins aux groupes à revenus modestes que ne prévoit la mesure à l'étude. Voilà le vrai problème.

M. Knowles: Je crois pouvoir répondre à cette question, en raisonnant comme le ministre l'a fait tout à l'heure. Il a justifié la combinaison du régime de pensions du Canada et de la pension de vieillesse en déclarant qu'en pourcentage, les personnes à revenus modestes retireraient ainsi plus que les gens plus à l'aise. Je lui oppose maintenant le même argument. En donnant \$30 à une personne qui n'a que \$75, vous lui accordez un pourcentage d'augmentation plus élevé qu'à une personne disposant de \$150 à laquelle vous donnez également \$30.

Je soutiens que l'attitude du ministre est toujours sans rapport avec la situation de cette catégorie de citoyens. Je ne connais pas leur nombre. Ils sont certainement 100,000 au moins, mais ils pourraient être 200,000 ou 300,000. Or, dans son programme, le gouvernement ne prévoit rien pour ceux qui touchent un revenu additionnel de \$75 ou \$100 par mois, comme si ce programme n'existait pas pour lui.

Je sais bien que le demi-million de personnes qui n'ont pas d'autres ressources et qui obtiendront ces \$30 ne peuvent que se réjouir de ce programme. Je n'ignore pas non